
Description

Le Fonds de recherche et d'enseignement de l'École de service social et de criminologie a été créé à partir de la succession de Mme Micheline Massé. Les objectifs de ce Fonds sont de promouvoir, développer et soutenir financièrement les activités de recherche et d'enseignement de l'École.

Montant des subventions

Pour l'année 2018-2019, une enveloppe budgétaire de 30 000\$ sera répartie entre les propositions retenues par le comité scientifique. Le montant maximal accordé pour un projet est de 10 255\$ et la dépense devra être effectuée à l'intérieur d'une année à compter de la date limite du concours.

Date limite de réception des candidatures

1^{er} novembre 2018

Conditions d'admissibilité

- Faire partie du corps professoral de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- Présenter un projet conforme aux directives pour la soumission d'une candidature.

Critères d'évaluation

Le comité scientifique évalue les candidatures et fait ses recommandations au comité directeur du Fonds. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Le caractère innovant du projet ;
- Les retombées pour l'École (visibilité, rayonnement, développement de partenariats, etc.) ;
- Les bénéfices pour les étudiants.

Directives pour soumettre votre candidature

Le dossier de candidature **doit** :

- Faire la démonstration que le projet répond aux critères d'évaluation;
- Inclure le formulaire de candidature Subvention d'appui aux membres du corps professoral version FTSC-P-2018-01;
- Court texte inclus au précédent formulaire qui précise (2 à 3 pages) :
 1. les objectifs et nature du projet;
 2. les liens du projet avec l'objectif et les critères d'évaluation du fonds;
 3. l'échéancier du projet.

Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique

Votre candidature doit être déposée au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1^{er} novembre 2018.